

Date 25 février 2017.

Lieu : Voiron, domaine de la Brunerie

Horaires : 9H-17H

Rédacteur : L. Raisin-Dadre

Validation : D Riccardi

Diffusion ; présents, excusés.

BARNIER Véronique		E	LAMARCHE Sylvaine	P	
BEL Jean marc	A				
BEAUDEAU Christine	P		LAFOND Catherine	P	
CHAYRIGUES Jean François		E	LELONG Corinne	P	
COLAS Isabelle	P		MORAND Véronique	P	
COLAS Regis	P		PERREAUD Stéphane	P	
COUPIER Alexia	P		PETIT Marc	P	
COURTOIS Patricia	P		PRZYBYSZEWSKI Jean Luc		E
GROUILLIER Vanessa	P		RAISIN DADRE Laurent	P	
GUERRET Jean pierre	P		RICCARDI Daniel	P	
HELME Thierry	P		SENA Dominique		E
JORAND Georgette	P		SEVERAC Gilles		E

P, présent, E, excusé, A, absent.

Participe également Monique Riccardi qui assure actuellement la transition entre actions conduites précédemment par les ligues et aujourd'hui par le comité AURA.

Introduction (D. RICCARDI)



Cette réunion n'est pas à proprement parlé un comité directeur dans la mesure où il ne sera élu qu'à la suite de l'assemblée générale du 11 Mars. Donc aucune décision ne sera officiellement prise. Néanmoins, il est important que les membres du futur Comité directeur, composé de 11 nouveaux membres s'ajoutant à 12 « anciens » se rencontrent sans tarder de façon à faire connaissance et partager les orientations du projet associatif. Par ailleurs au vu du bilan d'organisationnel de la précédente mandature, il est nécessaire de réfléchir à une amélioration générale du fonctionnement dans une perspective plus « décentralisée » des tâches à réaliser pour l'olympiade à venir.

A la suite d'un tour de table approfondi, qui permet également de faire le point sur quelques dossiers en cours, les points suivants sont abordés.

1° Objectifs pour la composition du Comité directeur.

La liste candidate au Comité directeur AURA a été composée en tenant compte des objectifs suivants :

- ✓ *Impliquer le plus en amont possible les Codep* : d'où la présence de présidents de Codep.
- ✓ *Vivre la parité* : en tenant compte des suppléants, 50% des membres sont répartis entre les deux sexes.

 <p>Liberté - Égalité - Fraternité <small>REPUBLIQUE FRANÇAISE</small></p> <p>DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE</p>	<p>Siège social : FFESSM AURA, 360, Cours Emile ZOLA 69100 VILLEURBANNE</p> <p>Site : ffessmaura.fr Email: ffessmaura@wanadoo.fr Allo : 04 78 85 38 89</p>	 <p>La Région Auvergne-Rhône-Alpes</p>
--	---	---

2° Equipe technique régionale (ETR)

Retour sur le fonctionnement et les actions en cours de l'E.T.R.

- ✓ Organe fédéral préconisé par le ministère des sports de façon à dynamiser la pratique des sports et les rendre plus visibles. . Les commissions et activités concernées selon un classement jeunesse et sports sont : N.E.V. Tir sur cible, apnée, PSP, NAP, audio-visuelle.
- ✓ L'ETR s'inscrit dans un cadre conventionnel, la signature étant de la compétence du DTN, Richard Thomas. Pour la FFESSM l'hétérogénéité des activités rend les réflexions plus complexes par rapport à d'autres sports.
- ✓ Une réunion fondatrice a eu lieu en décembre 2015 suivie de l'élaboration d'un état des lieux (questionnaire adressé à tous les clubs et aux Codep) qui consiste à connaître les pratiques en cours, les freins et les besoins : l'analyse de ces questionnaires permettra, en espérant un nombre de réponses suffisantes, de construire un projet sportif pour chaque commission.
- ✓ A noter que la région aurait pu bénéficier d'un cadre technique salarié de jeunesse et sports lors de la précédente olympiade, mais sur cette période le Comité n'avait pas suffisamment d'activités répertoriées pour être lisible. Le poste a été ensuite supprimé au niveau national.

3° Le projet associatif de la région.

- ✓ Retour sur le projet associatif de la précédente olympiade en rappelant que cela sert de guide général des actions. En résumé le projet associatif c'est :

3.1. Des valeurs constitutives du socle des actions, des comportements et des pratiques.

- ✓ Elles sont résumées dans le projet associatif en s'appuyant sur l'exigence de pratique de la démocratie, avec une volonté de transparence et de traitement des dossiers et des personnes avec respect (ce qui peut exiger du temps) tout en pratiquant la flexibilité et l'adaptabilité et en respectant les décisions prises.

3.2 Une volonté de développement des activités de la FFESSM.

- ✓ Autant auprès des présidents de clubs que des institutionnels, développer l'approche économique notamment l'organisation des stages et/ou des activités, comprendre les mécanismes de fonctionnement de la région et des organismes départementaux.
- ✓ Chercher à s'intégrer dans le tissu social pour rendre service. Ce type de comportement des clubs leur facilite l'accès des aides financières, ou des mises à disposition de moyens gratuits.
- ✓ S'intéresser au niveau local aux objectifs du développement durable. Par exemple : collaboration pêcheurs/plongeurs au lac d'Annecy (réf. études sur l'évolution des populations d'omble chevalier), en Savoie participation au nettoyage sous-marin de lacs, en Savoie collaboration sur le lac d'Aiguebelle pour déterminer les zones de plongée en respectant les zones d'avinage dans le cadre de la mise en place du comité de gestion régional du lac).
- ✓ Développer les commissions, et la synergie entre elles en recherchant la transversalité tout en veillant à l'équilibre entre volonté de partage et charges des bénévoles sur le terrain.

3.3 Actualisation du projet associatif pour 2017-2021 (cf. corrections du projet associatif en séance)

- ✓ Le projet associatif est à actualiser au regard de l'état des lieux pour définir les orientations permettant la mise en mouvement et définir de nouvelles orientations traduites en actions en s'appuyant sur des orientations générales telles que :

Dans le domaine de la vie sociale et fédérale :

- ✓ Développer l'esprit d'appartenance et de cohésion fédérale en participant notamment aux manifestations fédérales. (avec partage des charges au sein du comité directeur)
- ✓ Renforcer les compétences des dirigeants en priorité pour les responsables de commissions.
- ✓ Développer les moyens d'information et de communication.
- ✓ Favoriser l'accès aux disciplines en œuvrant à la réduction des coûts.

- ✓ Aider les publics « éloignés » des pratiques sportives
- ✓ Démocratiser les pratiques, favoriser l'utilité sociale.
- ✓

Dans le domaine de la gestion

- ✓ Dans le domaine du développement durable
- ✓ Développer l'activité des commissions
- ✓ Développer les disciplines sportives à partir de la mise en place de l'E.T.R.

A partir des réflexions émises en séance le projet associatif sera actualisé et proposé par D. Riccardi sachant qu'il engage le Comité vis-à-vis des licenciés. Il constitue une base sur laquelle les membres du Comité directeur engagent des actions. Il sera présenté sous forme de synthèse à l'assemblée générale et publié sur le site. Il convient en outre d'être encore plus synthétique en posant un ou deux objectifs forts mais mesurables qui constituerait le fil conducteur des actions.

5° Organisation et Fonctionnement du Comité.

5.1 Répartitions des missions par nature.

A l'expérience on peut distinguer plusieurs fonctions au sein du comité AURA sur lesquelles le futur comité doit réfléchir de façon à organiser le travail de façon partagée et décentralisée.

- ✓ Les fonctions « régaliennes » : comptabilité /gestion pour refacturer les licences, ressources humaines (gestion de(s) salariés, stagiaires éventuels comme le service civique par exemple, voire des ressources bénévoles), communication (notamment le site internet qui ne peut rester que consultatif), procédures, relations avec le national
- ✓ Les fonctions « suivi des commissions et codep » regroupées en pôles
- ✓ Les fonctions « projets » : évolution des moyens, recherche de mécénat, intégration dans le tissu économique.
- ✓ Autres actions : Formation, grands événements, etc

5.2 Organisation du comité.

- ✓ Accord pour diffusion sur le site des noms (avec photos, mail et téléphone) des membres du comité sauf certains qui ont fait part de leurs réserves en séance. La liste sera adressée à chacun avant diffusion sur le site.
- ✓ Répartition des rôles et missions au sein du Comité. (cf. annexe 1). Dans la plupart des cas deux personnes sont en charge d'un domaine à la fois pour partage des tâches et assurer la suppléance en cas d'absence. L'articulation avec les Codep (suivi, aide, partage, implémentation...etc.) représente une charge importante.

6°Calendrier

- ✓ 10 mars comité directeur
- ✓ 11 mars assemblée générale
- ✓ 25 mars réunion comité directeur
- ✓ 13 et 14 mai : Comité directeur :WE d'intégration. Niolon probablement
- ✓ 23 septembre : comité directeur / commissions/ Codep
- ✓ 25 novembre : Comité directeur consacré aux décisions budgétaires
- ✓ 10 mars 2018 : assemblée générale AURA

Daniel Riccardi
Président AURA

L. Raisin-Dadre
secrétaire AURA